



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-88

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 2

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le six décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 30 novembre 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : ARDUIN Annie à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : VALIDATION DE LA SUBVENTION POUR L'ICE CLIMBING 2022

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la demande d'aide financière du Club Alpin Français l'Argentière-la-Bessée pour l'organisation de l'Ice Climbing 2022 et propose de participer à hauteur de 2 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à octroyer une subvention de 2 000 € au Club Alpin Français l'Argentière-la-Bessée.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.



Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

[Signature]
Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.